

# CHAMPIONNAT VETERANS

Date	08/01/2023
Club Organisateur	VALENCE-BOURG TT
Responsable	Gilbert GENDRE

## TITRE I : CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Cette compétition est réservée aux joueurs et joueuses de nationalité française, âgé(e)s de plus de 40 ans au 1er janvier de la saison en cours et licenciés dans une association située sur le territoire du comité.
- Les associations engagent avant la date de clôture fixée par la Commission sportive départementale un nombre illimité de joueurs (ses).
- Les participants (es) ne peuvent jouer que dans leur catégorie d'âge. ~~Les féminines en fonction de leur nombre pourront être intégrées dans les tableaux masculins. Chaque qualifié devra verser un droit d'inscription pour chaque échelon.~~
- En fonction du nombre de participants, un regroupement de plusieurs catégories d'âge pourra être réalisé par le JA de l'épreuve.

## TITRE II : ORGANISATION SPORTIVE

- Les parties se disputent au meilleur des 5 manches.

Messieurs		Dames	
V1	+ de 40 ans	V1	+ de 40 ans
V2	+ de 50 ans	V2	+ de 50 ans
V3	+ de 60 ans	V3	+ de 60 ans
V4	+ de 70 ans	V4	+ de 70 ans
V5	+ de 80 ans	V5	+ de 80 ans

- Chaque catégorie est répartie en poules de 3 ou 4 participants avec tous les joueurs qualifiés dans un tableau intégral, selon le nombre d'inscrits
- Le placement dans les poules est effectué en respectant le règlement fédéral de toute finale individuelle.
- Dans la mesure du possible, 2 ou plusieurs joueurs du même club ou d'une entente de 2 clubs ne devront pas se trouver dans la même poule.
- L'inscription à l'échelon départemental est obligatoire pour participer à l'échelon régional

## TITRE IV : TARIFS VOIR GRILLE DES TARIFS

TARIFS	CDATT	Ligue	FFTT
Toutes Catégories	6.00	6.00	15.00